

Rueil-Malmaison, le 22 octobre 2020

VINCI réalisera un complexe de recyclage dans le nord de Londres

- Construction de trois centres de tri, de recyclage et d'accueil du public
- Capacité de 135 000 tonnes de déchets recyclables par an
- Un contrat de 78,9 millions de livres sterling (87,4 millions d'euros)

VINCI Construction, au travers de sa filiale britannique Taylor Woodrow, a signé avec la North London Waste Authority (NLWA), le contrat pour la construction d'un centre de recyclage. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un programme de valorisation des déchets, le North London Heat and Power Project (NLHPP).

La construction débutera fin janvier 2021, après une phase « *Early Contractor Involvement* » dédiée à la conception et aux travaux préliminaires. D'un montant de 78,9 millions de livres sterling (87,4 millions d'euros), les travaux s'achèveront en octobre 2022 et comprendront :

- un centre de réception et de tri, dont la capacité de recyclage avoisinera les 135 000 tonnes de déchets par an ;
- un centre de recyclage accessible aux particuliers et aux professionnels permettant aux riverains de déposer directement leurs déchets ;
- l'« EcoPark House », lieu d'accueil du public dont la vocation pédagogique sensibilisera la communauté locale aux enjeux de l'économie circulaire et de la réduction de l'impact carbone des déchets.

Le volet ingénierie des sols sera mené en synergies avec Bachy Soletanche et Vibro Menard, toutes deux filiales de VINCI Construction, qui réaliseront des fondations complexes pour soutenir le hall de traitement d'une portée de 74 mètres.

La dimension environnementale est une composante centrale du projet. Celui-ci comportera un système de récupération des eaux de pluie ainsi qu'un circuit énergétique propre, alimenté par des panneaux photovoltaïques et de la géothermie. La possibilité d'installer des turbines dans le fleuve adjacent, la Lee, est par ailleurs en cours d'étude. Le projet comportera également un système de ventilation de pointe qui neutralisera les odeurs.

L'objectif de la NLWA est d'atteindre un taux de recyclage des déchets ménagers de 50 % et de contribuer à la lutte contre l'urgence climatique, en déviant jusqu'à 700 000 tonnes de déchets non recyclables des sites d'enfouissement. Le programme NLHPP devrait permettre d'économiser l'équivalent de 215 000 tonnes de CO₂ émises chaque année, dans une zone qui compte environ 2 millions d'habitants.

Après la construction de centres de pointe dans le Yorkshire du Nord et en Cornouailles, Taylor Woodrow démontre avec ce nouveau projet son expertise dans la valorisation énergétique des déchets.

Les équipes de VINCI au Royaume-Uni sont, par ailleurs, mobilisées dans le programme Tideway, un projet majeur de système de transfert et de stockage d'eaux usées et pluviales dans le centre de Londres afin d'assainir la Tamise.

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant 222 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com

VINCI réalisera **un important centre de recyclage** des déchets au nord de Londres

Contrat de
87 millions d'euros

Démarrage des travaux
début 2021

Deux bâtiments pour le
**tri et recyclage
des déchets**

Un **centre
pédagogique**

Production
d'**énergies
renouvelables**

50 % de déchets ménagers recyclés
et réduction des émissions de CO₂